

P16 7 CONSEILS POUR CRÉER UNE ENTREPRISE PÉRENNE



P18 UN AN D'INCIVILITÉS, ÇA SUFFIT ! LA COMMUNE NETTOIE, CERTAINS SALISSENT



P26 FRELON ASIATIQUE DISTRIBUTION COMMUNALE DE PIÈGES



SOMMAIRE

4 AGENDA

8 VIE COMMUNALE

- 8 - Tout près de chez vous !
- 10 - « À votre service ! »
- 14 - Bibliothèque communale
- 16 - 7 conseils aux entreprises
- 18 - Un an d'incivilités, ça suffit !
- 20 - L'Esperluette
- 22 - Plan de Cohésion Sociale

- 24 - Soutien à l'agriculture locale
- 26 - Des pièges pour le frelon asiatique
- 28 - Vivre ensemble avec nos chiens

31 VIE ASSOCIATIVE

- 31 - Concours de soupes : 5^{ème} édition

32 TOURISME

- 32 - Actualités

34 ACCUEIL TEMPS LIBRE

- 34 - « Tristes de joie »



Commune de
Légglise

Editeur responsable : Simon HUBERTY, Bourgmestre
Administration communale de Légglise
Rue du Chaudfour, 2 - 6860 Légglise | 063 43 00 00 (01)

ÉDITORIAL

LA LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES : UNE PRIORITÉ ABSOLUE !

Il y a un an, je vous annonçais dans l'édito du bulletin communal du mois de mars que la lutte contre les incivilités, et plus particulièrement contre les dépôts sauvages, devenait une priorité absolue pour la commune.

En 2025, les prérogatives de notre agent constatateur communal, Virginie Laval, ont été renforcées. La propreté publique étant l'affaire de tous, voici un premier bilan après une année de fonctionnement.

Nous avons veillé à dégager du temps de travail pour notre agent constatateur qui remplit également d'autres missions au sein de l'administration.

Le recrutement récent d'un renfort pour l'équipe du guichet va permettre de pérenniser cette organisation, sans déformer les équipes du service « Etat civil ». Cet engagement de personnel supplémentaire est donc, par ricochet, un investissement humain direct dans la lutte contre les déchets sauvages.

En 2025, accompagné à chaque fois de Christophe (ouvrier communal) pour l'aider à ramasser les dépôts clandestins, l'agent constatateur a effectué 37 sorties sur le terrain, aux 4 coins de la commune.

Lors de ces sorties, 54 dépôts et 91 sacs poubelle ont été découverts. 13 PV avec identification de l'auteur de l'infraction ont été rédigés ainsi que 10 PV contre « X ». 10 avertissements ont été dressés, 6 auditions ont pu être organisées et 1 perception immédiate a été enregistrée.

Durant l'année écoulée, nous avons également pu tester quelques systèmes de caméras portables pour tenter d'identifier les auteurs de dépôts sauvages ou de jet de déchets dans la nature comme les cannettes. Certains dispositifs sont plus efficaces que d'autres. Un budget de 3.000€/an est maintenu pour acquérir et tester certaines technologies, dans le respect des lois sur la vie privée.

La lutte contre ces incivilités coûte donc cher à la collectivité. Le personnel affecté et le matériel nécessaire représentent un budget non négligeable. Cependant, cette politique est indispensable car même si, vu la taille de notre territoire, il est difficile de retrouver chaque auteur, l'impunité n'est pas acceptable.

Pour rappel, l'amende risquée pour un dépôt sauvage s'élève à minimum 300€... par sac. Plusieurs heures d'intérêt général peuvent aussi se trouver à la clé. Avis aux amateurs. Nous veillons au grain !

Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier l'ensemble des bénévoles, parfois très jeunes, qui se mobilisent tout au long de l'année pour ramasser les déchets dans les accotements. N'hésitez pas à le signaler à l'administration communale pour obtenir du matériel ainsi que pour gérer l'évacuation des sacs après votre collecte.

Enfin, si vous tombez sur un sac poubelle, ne l'ouvrez pas et ne le déplacez pas. Signalez-le à la commune. Seul un agent assermenté peut recueillir les différentes preuves qui permettront peut-être d'identifier son propriétaire.

En attendant, je reste à votre disposition, toujours à la même adresse !



Simon HUBERTY
Bourgmestre





AGENDA

28 FÉVRIER

GRAND FEU À GENNEVAUX



Organisé par le CDJ Gennevaux. Allumage à 20h30 suivi d'une soirée. Softs, bières et notre traditionnel cocktail. Pain-saucisses.

📍 **Gennevaux**, rue de Rechy
CDJ Gennevaux

28 FÉVRIER

GRAND FEU À WITRY



Organisé par le comité de village. Allumage à 20h. Bar, petite restauration et activité pour les enfants. Sous chapiteau chauffé.

📍 **Witry**, chemin de Bonémont
François VERTE - 0460 94 61 93

04 MARS

ATELIER MUSIQUE (7-12 ANS)



Viens explorer plus de 40 instruments de musique venus du monde entier : tu pourras les toucher, les essayer, les écouter... et inventer ton propre univers sonore !

Un atelier ludique animé par Jean-Philip Buyt (Kid's Zik). De 14h à 16h30.

📍 **Léglise**, maison rurale
L'Esperluette - 0492 19 51 52

06 MARS

ATELIER D'ART FLORAL



Le printemps approche et le cercle horticole vous propose de confectionner un joli sac fleuri. Prévoir ciseaux, sécateur, pistolet à colle (si vous avez) et votre bonne humeur !

35€ l'atelier, réservation obligatoire.

📍 **Léglise**, rue de Luxembourg 26
Jean-Marie MIGEAL - 0495 24 94 09

07 MARS

GRAND FEU À EBLY



Dès 19h30, allumage à 20h. Péket, vin chaud et hamburgers. Sous chapiteau chauffé. Une surprise est prévue pour les enfants déguisés !

📍 **Ebly**, rue Champs-Claire
CDJ Ebly

07 & 08 MARS

DÉBUTER SON POTAGER EN PERMACULTURE



Atelier sur 2 jours, animé par Christine Adam de « À la main verte ». Créer ou améliorer son potager en permaculture : fonctionnement, protection et fertilité, associations et rotations. Atelier organisé par les « Va-nu-pieds ».

De 9h30 à 17h. Participation : 140€, incluant les boissons et le lunch.

📍 **Nivelet**
emmanuelledfaaz@hotmail.com

DU 07 AU 28 MARS

THÉÂTRE À ASSENOIS



En mars, le Théâtre de la Chapelle nous présente sa nouvelle pièce « *Ne surtout pas déranger !* », une comédie de Vivien Lheraux.

Les samedis 7, 14 et 28 mars (20h15)

Les vendredis 13, 20 et 27 mars (20h15)

Le dimanche 22 mars (15h)

Sur réservation !

 **Assenois**, Théâtre de la Chapelle
0496 96 03 93

07 MARS

ATELIER UPCYCLING « HORLOGE »



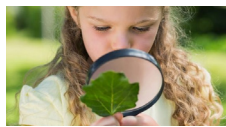
Redonnez une seconde vie à de vieux objets !
Ce mois-ci, thème de l'horloge.

De 9h à 12h. Prix 50€, matériel fourni.

 **Léglise**, maison rurale
L'Esperluette - 0492 19 51 52

08 MARS

BALADE NATURE À LOUFTÉMONT



Qui a dit que l'hiver était une saison morte ?
Découvrons ceux qui sont restés actifs tout l'hiver et ceux qui commencent à se réveiller.

De 9h30 à 13h, parcours de 5km.

 **Léglise**, Office du Tourisme
063 57 23 52 - contact@visitleglise.be

09 MARS

ATELIER ENCEFAL

Envie d'offrir un peu de gymnastique à votre cerveau ? Les ateliers ENCEFAL sont ouverts à tou(te)s, initié(e)s ou non !

 **Léglise**, maison communale
0495 53 57 38 - 063 43 00 18

09 MARS

LES LUNDIS CONNECTÉS

Toutes les infos en page 21 !

 **Léglise**, maison rurale
0492 15 98 93 - epnleglise@gmail.com

Séance d'information

AUDIT ÉNERGÉTIQUE À DOMICILE

LÉGLISE

À LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vos factures d'énergie sont trop élevées ?
- Vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre logement ?
- Vous voulez réduire votre consommation d'énergie sans travaux lourds ?

Réduire sa consommation d'énergie commence par un bon diagnostic !
LA COMMUNE VOUS INVITE À UNE SÉANCE D'INFO
SUR LES AUDITS ÉNERGÉTIQUES À DOMICILE.

INSCRIPTION SOUHAITÉE :

063 43 00 00 (01) ou patricia.geudkin@communeleglise.be

12
MARS

à 19h



12 MARS

ATELIER VANNERIE (ADOS / ADULTES)



Envie de (re)nouer avec la nature par un geste simple et créatif ? Plongez dans l'univers de la vannerie, un art ancestral fait de gestes doux et de patience.

Animé par Danaëlle Hanus de « Naturez moi » de 18h à 21h. Participation 40€.

📍 **Léglise**, maison rurale

esperluette.leglise@gmail.com - 0492 19 51 52

14 MARS

BALADE NATURE À VLESSART



Le printemps pointe son nez et les oiseaux ne s'y trompent pas ! C'est l'occasion d'essayer de reconnaître ce qui caractérise le chant de chaque espèce, ou simplement de se laisser charmer par cette joyeuse vitalité.

De 7h à 10h, parcours de 3km.

📍 **Léglise**, Office du Tourisme

063 57 23 52 - contact@visitleglise.be

14 MARS

REPAIR CAFÉ



Prochaine édition du Repair Café de Léglise, de 14h à 17h ! Venez lutter contre l'obsolescence programmée et favoriser le réemploi.

📍 **Léglise**, maison rurale

PCS Léglise - 063 43 00 15

18 MARS

ATELIER ENTRETIEN DE VOTRE MACHINE À COUDRE



Les formateurs de « Repair together » aborderont concrètement la réparation de votre machine : le matériel, l'ouverture de la machine, son nettoyage, le réglage de la tension...

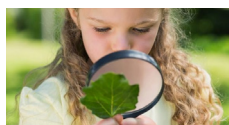
De 13h30 à 16h30. Gratuit, sur inscription.

📍 **Léglise**, bibliothèque communale

063 60 01 30 - biblio.leglise@gmail.com

21 MARS

BALADE NATURE À MELLIER



Premier jour du printemps ! Les migrateurs à courtes distances de retour. Nous scruterons attentivement le ciel, les buissons, les prairies et les lisières et serons attentifs aux moindres chants et cris de la gent ailée.

De 9h à 12h, parcours de 3km. Rendez-vous au cimetière de Mellier, rue des Forges.

📍 **Léglise**, Office du Tourisme

063 57 23 52 - contact@visitleglise.be

21 MARS

GRAND FEU À LES FOSSÉS



Allumage à 20h. Bière, softs et bien d'autres surprises pour réchauffer l'atmosphère. Une soirée festive en famille ou entre amis !

📍 **Les Fossés**

CDJ Les Fossés

22 MARS

ALLURE LIBRE À MELLIER



Comme chaque année, deux parcours sont proposés : un de 5 km et un de +/- 12 km, à 80% forestier. Douches à disposition.

Dès 10h, participation 6€.

Mellier, salle du football
Gaël PONCIN - 0496 36 36 78

24 MARS

VOTRE SANTÉ À PORTÉE DE CLIC !



Découvrez les plateformes Ma Santé et e-Health : médicaments moins chers, prescriptions électroniques, déclarations anticipées... et bien plus encore !

De 13h30 à 16h30. Inscription obligatoire via la Mutualité chrétienne, au 063 37 31 01. Un compte Imsme ou Ma MC sur votre propre appareil (PC, tablette, smartphone) est nécessaire.

Léglise, maison rurale
0492 15 98 93 - epnleglise@gmail.com

24 MARS

ATELIER D'ART FLORAL



David Blondelet vous donnera toutes les explications pour réaliser de beaux montages de Pâques, à faire chez vous !

Gratuit, réservation obligatoire.

Léglise, rue de Luxembourg 26
Jean-Marie MIGEAL - 0495 24 94 09

25 MARS

ATELIERS CRÉATIFS POLYVALENTS (7-12 ANS)



Collage, peinture, récup', customisation, modelage, bricolage, musique... Chaque séance est une nouvelle aventure créative !

15€ par atelier, le mercredi de 14h à 16h30.

Léglise, maison rurale
L'Esperluette - 0492 19 51 52

28 MARS

5^{ÈME} CONCOURS DE SOUPES

Organisé par le CCCA de Léglise. Dégustations et votes à partir de 18h.

Planche de charcuterie et de fromage uniquement sur inscription.

LE 28 MARS 2026

A LA SALLE

LE CAPRICE ARDENNAIS

A ASSENOIS (LÉGLISE)

Inscription au concours
avant le 15 mars 2026

Entrée:
8€ Adulte
4€ Enfant

Dégustation et vote à
partir de 18h00

Assenois, salle « Le Caprice Ardennois »
Virginie LAVAL - 063 43 00 18

Un évènement à renseigner ici ?
Contactez l'Office du Tourisme !

063 57 23 52 - contact@visitleglise.be

TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS !

AmReCo

UNE JEUNE ENTREPRISE LOCALE QUI CONSTRUIT, RÉNOVE
ET AMÉNAGE DE « A » À « Z »

À Witry, une nouvelle entreprise du bâtiment a vu le jour il y a presque un an : AmReCo. À sa tête, Jérôme Cobraiville, originaire du village, qui a choisi de se lancer comme indépendant après un solide parcours dans le secteur. Construction, rénovation complète ou partielle ainsi qu'aménagements extérieurs : AmReCo se veut être une société polyvalente, locale et à taille humaine, tournée vers la qualité et la proximité.

UNE AVENTURE ENTREPRENEURIALE NÉE À WITRY

Installé à Witry, Jérôme Cobraiville est un enfant du village. C'est là qu'il a décidé de créer AmReCo, une entreprise dont le nom reflète clairement les activités proposées : « *Am-Re-Co, pour aménagement, rénovation et construction* », précise-t-il.

L'aventure entrepreneuriale démarre il y a un peu plus d'un an, après une période de réflexion et d'échanges avec son entourage. À ce moment-là, Jérôme travaille encore dans une autre société, où il « *gère plusieurs équipes dans l'aménagement extérieur* », explique-t-il. Une expérience riche, mais l'envie de devenir son propre patron prend le dessus. « *J'ai créé au départ une société luxembourgeoise, mais je me suis vite rendu compte que le marché était plus porteur en Belgique* », explique Jérôme.

AmReCo dispose donc également aujourd'hui d'une structure belge avec sa propre équipe, tout en travaillant également de l'autre côté de la frontière avec l'équipe luxembourgeoise : « *Comme ça, on ne refuse pas de travail et on respecte les règles propres à chaque pays.* »

CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT : UNE PRISE EN CHARGE COMPLÈTE

AmReCo intervient aussi bien dans la construction générale que dans la rénovation et les aménagements extérieurs. « *On prend tout en charge de A à Z, du bordereau initial jusqu'à la mise en route du chantier* », explique Jérôme. L'entreprise travaille en collaboration avec des architectes et des sous-traitants spécialisés lorsque nécessaire, notamment pour la toiture ou le plafonnage. « *Nous pouvons agir comme un point de contact central pour nos clients et coordonnons lorsque c'est nécessaire les différents corps de métier* » ajoute Jérôme.

En rénovation, les projets peuvent être conséquents. « *On a déjà réalisé plusieurs grosses rénovations* » précise le gérant, dont notamment un chantier situé à Martelange : « *C'était un vieux bâtiment qu'on a transformé en deux appartements. On a tout vidé, on a juste laissé la charpente* ». Côté aménagements extérieurs, AmReCo réalise des projets variés : « *terrassement, soutènement, pose de dalles, terrasse en bois, en grès cérame, bacs en acier corten, pelouses...* ». Actuellement, l'équipe luxembourgeoise travaille notamment sur « *un aménagement en pierre naturelle italienne, de la Giallo d'Istria* ».

AmReCo peut intervenir à n'importe quel moment du chantier et vise, pour les prochaines années, le clé sur porte. « *C'est ce qu'on aimerait bien faire dans les deux ou trois ans.* »

UNE CROISSANCE MAÎTRISÉE ET DES PROJETS D'AVENIR

Avec seulement le bouche-à-oreille comme publicité, AmReCo affiche déjà un carnet de commandes bien rempli. « *En 2025, on a signé plusieurs rénovations importantes, on était bloqué sur toute l'année* », explique Jérôme. « *Et on a déjà plusieurs chantiers pour cette année.* » Pour autant, l'entreprise ne souhaite pas devenir une très grande structure. AmReCo, c'est aujourd'hui deux équipes actives sur les chantiers. « *On veut rester une petite boîte familiale et locale* », insiste-t-il. L'objectif est plutôt de renforcer les compétences internes : « *la prochaine étape, ce serait d'embaucher un menuisier.* »

AmReCo n'hésite pas non plus à former les jeunes. « *Prendre un jeune qui sort de l'école, ça ne nous fait pas peur, c'est gratifiant. On le forme à nos techniques et on le voit évoluer* », confie Jérôme.

Avec AmReCo, Jérôme Cobraiville a fait le choix d'une entreprise proche de ses clients, attachée au travail bien fait et à l'humain. « *On ne veut pas développer une grosse entreprise, mais une équipe où chacun a ses compétences propres et complémentaires* », résume-t-il. Une philosophie simple, mais solide, qui fait déjà d'AmReCo un nouvel acteur à suivre dans le paysage local du bâtiment.

Jérôme COBRAIVILLE

(+352) 621 663 850

info@amreco.lu - www.amreco.lu



« À VOTRE SERVICE ! »

AU COEUR DES MÉTIERS DE NOTRE COMMUNE

LE CPAS DE LÉGLISE

AU COEUR DE L'ACTION SOCIALE LOCALE

Un service public essentiel, souvent méconnu

Présent dans chaque commune de Belgique, le CPAS (Centre Public d'Action Sociale) joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale. À Légglise, il accompagne au quotidien des citoyens aux parcours très variés. « *Sa mission principale est de garantir à toute personne le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine* », rappelle Françoise Groteclaes, directrice générale du CPAS. Loin de se limiter à une aide financière, le Centre propose un accompagnement global et personnalisé, adapté à chaque situation, car « *chaque situation est différente* ».

Une équipe pluridisciplinaire au service des citoyens

Le CPAS de Légglise repose sur une équipe aux profils complémentaires, où chacun joue un rôle clé. « *Les assistants sociaux jouent un rôle central : ils analysent les situations,*

accompagnent les bénéficiaires et proposent des aides adaptées », explique la directrice. À leurs côtés œuvrent le Conseil de l'Action sociale, qui définit les orientations et prend les décisions importantes, la Présidente, qui représente l'institution et veille à la bonne application des décisions, et le directeur financier et la directrice générale, qui assurent respectivement la gestion financière et administrative.

À Légglise, l'équipe est complétée par « *une assistante administrative, une professeure de français langue étrangère, des agents sous contrats article 60§7, bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale ou d'une aide équivalente mis à l'emploi par le Centre, et des bénévoles* ». Cette diversité de profils permet de répondre à une grande variété de besoins, de l'accompagnement administratif au soutien en insertion professionnelle.



Commune de
Légglise



Une précarité parfois invisible dans une commune rurale

Si L'église est souvent perçue comme une commune privilégiée, avec un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale et de nombreux travailleurs frontaliers, la réalité sociale est plus nuancée. « *Nous avons dans nos villages bon nombre de personnes isolées, de ménages fragilisés pour lesquels le quotidien est moins joyeux que d'autres et qui luttent jour après jour pour garder la tête hors de l'eau* », constate Françoise Groteclaes. En janvier 2026, le CPAS a ainsi accordé « 23 revenus d'intégration sociale dont un tiers à des étudiants ».



Françoise Groteclaes, directrice générale du CPAS

De leur côté, les assistants sociaux confirment rencontrer régulièrement « *des personnes présentant une fragilité psychologique, financière et/ou sociale* » et soulignent que, depuis le 1er janvier, l'accompagnement des personnes exclues du chômage s'est renforcé.

Une porte ouverte à tous, dans le respect et la confidentialité

Contrairement aux idées reçues, le CPAS n'est pas réservé à un public spécifique. « *Notre porte est ouverte à tous les citoyens de la commune* », insiste la directrice générale. Les assistants sociaux rappellent que « *chacun peut venir nous rencontrer, même sans rendez-vous lors des permanences du matin, simplement pour obtenir des renseignements* ». L'accueil se fait « *dans un cadre bienveillant et confidentiel* », et le secret professionnel est garanti : les informations personnelles ne peuvent être partagées qu'avec l'accord de la personne concernée ou dans les cas strictement prévus par la loi.

Une permanence est assurée du lundi au vendredi, de 9h à 11h30, pour accueillir le public. Le personnel est formé à l'éthique, à la neutralité et à l'égalité de traitement, permettant d'instaurer une relation de confiance essentielle à un accompagnement efficace et respectueux.

Un accompagnement global vers l'autonomie

L'action du CPAS ne se limite pas à l'octroi d'aides financières. « *L'objectif est d'offrir un accompagnement global et personnalisé, favorisant l'autonomie et l'inclusion sociale* », rappelle Françoise Groteclaes. Les assistants sociaux qualifient leur travail de « *tremplin vers un "mieux-être" et un "mieux-vivre"* », insistant sur la nécessité de s'adapter à chaque situation. « *Nous ne pouvons pas résoudre toutes les difficultés, ni le faire en un claquement de doigts car l'autonomie est un chemin qui demande du temps et de l'implication* ». L'objectif est de mobiliser les capacités de chacun afin d'aider les personnes à « *(re)devenir actrices de leur vie* ».

L'accompagnement repose sur trois piliers :

- **Écoute active & personnalisée** : chaque situation étant unique, l'équipe analyse avec la personne l'ensemble de ses besoins (logement, santé, énergie, factures impayées) pour définir des actions réalistes et adaptées.
- **Accès aux droits fondamentaux** : l'autonomie commence par la stabilité. Le CPAS veille à ce que chacun bénéficie de ses droits sociaux (mutuelle, allocations familiales, tarifs sociaux), afin d'alléger la pression du quotidien.

- **Insertion & formation** : l'accompagnement inclut un soutien vers l'emploi ou la formation, via l'aide à la recherche d'emploi ou de formation, des conseils pour gérer un budget ou une orientation vers des services spécialisés, le but est de redonner à chacun la confiance et les outils nécessaires pour avancer.

Les aides apportées couvrent différents besoins : soutien financier (revenu d'intégration sociale, aides ponctuelles), assistance administrative et sociale (ouverture de droits, médiation de dettes), aide au logement, soutien médical et matériel, accueil de familles de demandeurs d'asile dans le cadre des Initiatives Locales d'Accueil ainsi que l'insertion sociale et professionnelle.



Des synergies fortes avec la commune

À Légglise, la collaboration entre le CPAS et la commune est étroite. « *On parle ici de synergies* », explique la directrice. Elles reposent sur une collaboration étroite visant à améliorer le service aux citoyens, réaliser des économies d'échelle et augmenter l'efficacité. La présidente du CPAS est membre du collège communal, favorisant une cohérence des politiques locales. Les services administratifs, informatiques, juridiques et les locaux sont partagés, et les échanges d'informations (dans le respect de la législation) permettent une meilleure orientation des citoyens. Le fait de partager le même bâtiment favorise ces collaborations et l'interconnaissance.

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) constitue un autre exemple probant de synergie, s'inscrivant quotidiennement au cœur de nos deux institutions. Ce plan poursuit deux ambitions majeures : réduire la précarité en garantissant l'accès de tous aux droits fondamentaux, et bâtir une société solidaire et coresponsable. Bien que sa mise en œuvre soit déléguée au CPAS avec un assistant social du Centre assurant la gestion de projet à mi-temps, la gouvernance demeure strictement commune.

Cet engagement partagé se traduit par un soutien financier conjoint, la mutualisation des locaux et du matériel, ainsi qu'une Commission d'Accompagnement mixte composée d'élus communaux et de conseillers de l'Action Sociale.

Des projets concrets au service de la population

Parmi les actions emblématiques du CPAS de Légglise figure la Dépamobile. « *Nous sommes très fiers de ce projet* », confie Françoise Groteclaes. Ce service de mobilité, essentiel dans une commune rurale peu desservie par les transports en commun, répond à un réel besoin et permet l'engagement d'un travailleur à temps plein ainsi que de plusieurs bénévoles. Un exemple concret de l'impact positif du CPAS sur la vie quotidienne des habitants.

Déconstruire les idées reçues

Le CPAS reste parfois victime de clichés tenaces. « *Le CPAS ne donne pas de l'argent facilement* », rappelle sa directrice. Chaque demande fait l'objet d'une analyse approfondie, et l'objectif n'est pas l'assistanat, mais l'autonomie. Le CPAS accompagne des travailleurs précaires, des familles, des étudiants, des personnes âgées ou en difficulté temporaire. Les dépenses sont encadrées par la loi, contrôlées et justifiées, avec pour objectif de prévenir l'exclusion sociale.

Regarder vers l'avenir

Les défis du CPAS sont nombreux : les pressions budgétaires avec la suppression de certains subsides, et les réformes sociales, comme la limitation des allocations de chômage, accroissent la charge de travail des équipes. « *Les situations de besoin se multiplient* », souligne Françoise Groteclaes, évoquant une augmentation et une diversification des demandes : personnes en difficulté financière, travailleurs précaires, chômeurs en fin de droit, personnes isolées ou en perte d'autonomie.

Le rôle du CPAS s'élargit également : « *il n'est plus seulement prestataire d'aides financières, mais aussi un acteur essentiel en insertion professionnelle, gestion budgétaire ou médiation de dettes* ».

Malgré ces difficultés, l'engagement du CPAS de Léglise reste intact et son regard est tourné vers l'avenir. 2026 verra la concrétisation d'un projet communal majeur : la future maison communautaire installée dans l'ancienne école de Les Fossés, dont la gestion quotidienne sera assurée par le CPAS.

« *Permettre à chaque citoyen de vivre dignement restera toujours notre priorité* », conclut Françoise Groteclaes, une ambition partagée par toute l'équipe, animée par « *le sentiment de se sentir utile à la société* » et par la volonté d'être au plus proche des habitants.



i

CPAS de Léglise

Rue du Chaudfour, 2
6860 Léglise

Permanences

Du lundi au jeudi de 9h à 11h30

Médiation de dettes

Le vendredi de 9h à 11h30

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

QUOI DE NEUF ?

LES TRÉSORS DE CHRISTIAN VOLTZ

Grâce à une enrichissante formation donnée par Christian Voltz, à Hotton, en janvier, une nouvelle animation est dorénavant proposée à la bibliothèque : découverte de l'œuvre de ce célèbre auteur/illustrateur jeunesse et création de personnages à sa manière.



Imagination et créativité sont au rendez-vous ! Avis aux enseignants qui voudraient se lancer dans l'aventure avec leurs élèves...

CONTES DE PÂQUES ET DE PRINTEMPS

A quelques jours de Pâques, le mercredi 1er avril (15h30), la conteuse Isabelle Prévost propose un spectacle pour petits et grands (dès 2 ou 3 ans) : histoires sur le thème de Pâques, du réveil de la nature au printemps et peut-être de poisson d'avril...

Pour la bonne organisation de cette activité, gratuite, l'inscription est souhaitée.



PETIT DÉJ' TDA/H

Suite au succès des rendez-vous de 2025, les super mamans du groupe « TDA/H Belgique Province Luxembourg » vous proposent un nouveau petit-déjeuner d'échanges à la bibliothèque, le dimanche 15 mars (entre 9h30 et 11h). Avec ou sans vos enfants, vous pourrez échanger en toute bienveillance avec d'autres parents qui rencontrent les mêmes difficultés que vous. Vous en sortirez probablement avec de nouveaux trucs et astuces, des bons plans ou simplement le sentiment d'avoir bénéficié d'une écoute attentive.

Pour la bonne organisation de cette rencontre, gratuite, l'inscription est souhaitée.



ATELIER « ENTRETIEN DE VOTRE MACHINE À COUDRE »

A Léglise, on le sait : réparer, c'est mieux que jeter ! Et pour créer et raccommoder, il faut prendre soin de sa machine à coudre. C'est ce que vous propose l'équipe « Repair together » le mercredi 18 mars (13h30-16h30) !

Après une partie introductive reprenant les généralités du fonctionnement d'une machine à coudre, les formateurs aborderont concrètement la réparation de celle-ci : le matériel (aiguilles, courroies, rhéostat...), l'ouverture de la machine, son nettoyage, le réglage de la tension... Des solutions de dépannage répondant à des problèmes fréquents seront également présentées.

Le nombre de places étant limité, l'inscription à cette formation, gratuite, est nécessaire.



RENCONTRE TRICOT

Comme chaque premier jeudi du mois, les personnes amatrices de travaux d'aiguilles se réuniront le 5 mars entre 15h et 17h30. N'hésitez pas à les rejoindre, même en cours de route, si vous avez besoin d'un petit coup de main pour vous lancer dans le crochet ou le tricot, si vous avez une question technique (ex un souci d'assemblage de pull), ou tout simplement envie de partager votre passion !

Ces rencontres, gratuites, se passent en toute simplicité et convivialité, autour d'une tasse de café. Bienvenue !

« LE PROBLÈME, C'EST PAS LA VIEILLESSE, C'EST L'ÂGISME ! »

Les Conseils consultatifs communaux des aînés (CCCA) et des jeunes (CCCJ), le Tiers lieu et la bibliothèque se sont associés pour vous proposer une après-midi de réflexion et de sensibilisation sur le thème de l'âgisme, en partenariat avec l'association « Liages ».

Au programme, diffusion du film documentaire « Âgisme : les seniors au rebut ? », arpentage autour de la brochure « Quoi, qu'est-ce qu'il a, mon âge ? », découverte du jeu « L'âge à la carte : ensemble, abattons nos cartes pour dire non à l'âgisme !

Mais que signifie ce terme ? L'âgisme désigne l'ensemble des stéréotypes, préjugés et discriminations envers des personnes en raison de leur âge, et spécialement envers les personnes âgées. Vaste sujet !

Notez donc dès à présent le mercredi 22 avril (14h-18h) dans votre agenda ! Une après-midi qui s'annonce riche en échanges.



Bibliothèque communale
LEGLISE

Bibliothèque communale de Léglise

Rue du Chaudfour, 6 - 6860 Léglise
063 60 01 30
biblio.leglise@gmail.com

Permanences :

Chaque mercredi de 13h30 à 15h30

Chaque jeudi de 15h à 18h30

Un dimanche sur deux de 9h30 à 11h

Prochaines dates : 01/03, 15/03, 29/03

Un mardi sur deux de 15h à 19h

Prochaines dates : 24/02, 10/03, 24/03

7 CONSEILS

POUR CRÉER UNE ENTREPRISE PÉRENNE

Créer son entreprise est une aventure passionnante, mais elle comporte aussi des risques. En Belgique, plus d'une entreprise sur trois ne dépasse pas cinq ans d'existence (Statbel, 2025). Si certains obstacles sont parfois inévitables, beaucoup d'échecs pourraient être évités en appliquant des conseils simples et concrets.

Voici un guide pratique pour mettre toutes les chances de votre côté.

1. Préparer son projet en profondeur

Faire une étude de marché est indispensable : connaître vos clients, analyser la concurrence et valider la demande vous évitera de lancer un produit ou un service que personne n'achètera. Une étude simple (sondage, entretiens, chiffres et statistiques officielles, analyse de la concurrence) peut suffire pour orienter vos décisions.

Définir un business plan clair vous permet de structurer votre projet et d'anticiper vos besoins financiers. Il ne s'agit pas seulement d'un document pour les banques : c'est votre feuille de route, qui vous aide à suivre vos objectifs et à convaincre partenaires et investisseurs.

Tester votre idée à petite échelle avant le lancement complet est également important. Prototypes, précommandes ou mini événements permettent de récolter des retours clients et d'ajuster votre offre.

2. Anticiper les aspects financiers et administratifs

Évaluer correctement vos besoins financiers et votre trésorerie est vital. Les dépenses initiales (loyer, matériel, marketing) arrivent vite et les recettes peuvent tarder. Prévoyez une réserve couvrant plusieurs mois de fonctionnement et suivez régulièrement

vos indicateurs financiers. Pas besoin d'être expert-comptable : quelques indicateurs clés pour suivre votre activité suffisent.

Choisir la forme juridique adaptée (personne physique, SRL, SA) influence votre protection sociale, vos responsabilités et votre fiscalité. Prenez le temps de vous renseigner ou de consulter un expert pour éviter de mauvaises surprises.

Se préparer aux obligations administratives (TVA, AFSCA, Sabam, déclarations fiscales) permet d'éviter sanctions et stress. Tenir une comptabilité rigoureuse dès le départ est un gage de crédibilité et de sécurité.

3. Construire une entreprise solide avec les bonnes personnes

Ne pas rester seul. Comptabilité, site web, réseaux sociaux, ventes... entourez vous de collaborateurs, mentors ou experts pour vous conseiller et compléter vos compétences. Déléguiez quand vous le pouvez ! Cela permet de vous concentrer sur le développement stratégique et d'éviter le burn-out.

Recruter avec soin et gérer convenablement son équipe est un défi. Ne recrutez pas dans l'urgence, sans en avoir les moyens ni une vision claire. Le Forem peut vous accompagner dans l'engagement de votre premier salarié et vous informer sur les aides à l'emploi existantes.

4. Développer sa clientèle et sa communication

Ne négligez pas votre communication. Même le meilleur produit reste invisible sans stratégie. Identifiez vos canaux (réseaux sociaux, email, publicités), définissez un message clair et construisez des relations durables avec vos clients. La fidélisation est un levier clé pour la pérennité. Si vous en ressentez le besoin,

formez-vous pour acquérir les compétences nécessaires en marketing et communication.

Écouter ses clients intelligemment est important, mais attention à ne pas vous disperser et vous écarter de votre vision. Concentrez-vous sur les besoins réels de votre cible et ajustez votre offre en conséquence.

5. Gérer le quotidien et maintenir l'équilibre

Utiliser des outils de gestion au quotidien (tableaux de trésorerie, suivi des ventes, seuil de rentabilité) permet de piloter votre entreprise et d'anticiper les problèmes.

Maintenir un équilibre entre vie privée et professionnelle est essentiel pour préserver votre santé et votre motivation. Les burn-out liés au travail indépendant sont en hausse (INAMI, 2025) : prendre soin de soi est donc une stratégie de long terme.

6. Apprendre de l'expérience et rester flexible

Accepter les échecs et en tirer des enseignements est une compétence cruciale. L'auto analyse permet de pivoter à temps et d'adapter votre modèle. Trop s'accrocher à une idée non viable peut conduire à l'échec.

Évitez les excès d'innovation ou de croissance rapide : améliorer des solutions existantes et croître progressivement permet souvent de consolider l'entreprise sur le long terme.

7. Profiter de l'accompagnement et du réseautage

Consulter des structures d'accompagnement (votre service Économie locale communal, des incubateurs, des guichets d'entreprises...) offre des conseils, des formations et des outils adaptés. Le mentorat et les conseils d'experts permettent d'éviter de nombreuses erreurs.

Réseauter activement augmente la visibilité, permet de partager son savoir faire, de faire émerger de nouvelles idées et de développer des collaborations. Les soirées de réseautage et les événements locaux sont de précieux leviers pour se faire connaître et renforcer son activité. Ça tombe bien ! Le service Économie locale de Léglise organisera dans les prochains mois une nouvelle soirée de réseautage. On vous tiendra au courant sur la page Facebook de la commune.

Créer une entreprise pérenne demande rigueur, anticipation et adaptabilité. Étudier le marché, préparer ses finances, s'entourer des bonnes personnes, communiquer efficacement, gérer le quotidien et prendre soin de soi sont autant de piliers pour maximiser vos chances de succès.

Se lancer avec méthode, apprendre de ses erreurs et rester flexible sont les clés pour bâtir une activité durable et prospère.

Sources : 1890.be, AXA, IFAPME, hub.brussels



Économie locale
Commune de Léglise

i
Service « Économie locale »

Pauline Thiry

063 43 00 07

pauline.thiry@communeleglise.be

www.communeleglise.be/economie-locale

UN AN D'INCIVILITÉS, ÇA SUFFIT !

LA COMMUNE NETTOIE, CERTAINS SALISSENT

Les photos qui accompagnent cet article ne sont ni exagérées ni symboliques. Elles montrent **une partie** des déchets ramassés sur la commune en une seule année par l'agent constatateur et un ouvrier communal.

Rien n'a été inventé. Tout a été retrouvé sur le territoire de Léglise. Ils résultent de gestes volontaires et évitables, qui dégradent l'espace public et le cadre de vie de tous.

Chaque déchet jeté entraîne du temps de nettoyage, un coût pour la collectivité, mobilise des moyens qui pourraient être utilisés autrement et est une atteinte directe à l'image et à la propreté de la commune.

La commune agit et nettoie. **Mais le civisme ne peut pas être remplacé par le ramassage.**

Respecter l'espace public, c'est respecter les autres habitants. Jeter un déchet, c'est salir la commune. Le ramasser, c'est faire payer les autres.

En cas de découverte de déchets, merci de prévenir l'agent constatateur. Si le sac est fermé, n'y touchez pas et signalez-le immédiatement.

Et si vous êtes de ceux qui prennent l'initiative de nettoyer notre nature, merci ! Pensez à nous renseigner le lieu où vous laissez les sacs de déchets ramassés.



CONTACT

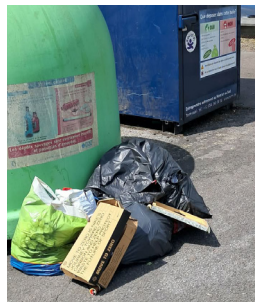
Virginie LAVAL

063 43 00 18

0492 91 84 85 (par message)

virginie.laval@communeleglise.be

i



L'ESPERLUETTE

AU PROGRAMME EN MARS ET AVRIL

CONFÉRENCE : TRACTION ANIMALE & BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DE TRAVAIL

28 MARS À 9H30

Le 28 mars prochain, de 9h30 à 13h, venez assister à la découverte de la traction animale, une pratique à la fois ancestrale et résolument tournée vers l'avenir.

Et si les chevaux, les bœufs ou les ânes retrouvaient une place dans l'agriculture d'aujourd'hui ?

Nous aborderons les fondements de cette approche : son histoire, ses usages actuels, ses atouts pour une agriculture plus durable, mais aussi le bien-être des animaux de travail – de leur alimentation à la gestion de l'effort, en passant par les soins quotidiens. La conférence sera suivie d'une immersion à la ferme, avec des démonstrations concrètes d'outils et de techniques de traction animale (cheval, bœuf, âne). Au programme :

- 9h30 à 11h30 : conférence à l'Esperluette
- 11h30 à 11h45 : déplacement vers la ferme (co-voiturage possible entre les participants)
- 11h45 à 12h45 : démonstrations sur le terrain

Conférence animée par l'ASBL Cornes et sabots et l'ASBL Meneurs. Frais d'inscription : prix libre à partir de 5€.



Conférence
Traction animale & bien-être des animaux de travail
Animé par les ASBL Cornes et sabots et Meneurs
Samedi 28/03/2026
9:30 - 13:00
Prix libre à partir de 5€
Inscription obligatoire
☎ 0492 59 51 52
✉ esperluette.leglise@gmail.com
via le formulaire en ligne
MARTEAU CONSCIENCE • CLOUSE
LEGLISE

CONFÉRENCE AUTOUR DE LA CYBERCRIMINALITÉ

23 AVRIL À 19H

Destinée au tout public, cette conférence, animée par l'Inspecteur Thill de la zone de police Centre-Ardenne, sera l'occasion de faire découvrir à la population :

- Les motifs d'un dépôt de plainte
- Les différents types d'escroquerie par internet et comment les déceler (le tout avec des exemples concrets de plaintes actées par la police)
- Les escroqueries au domicile (vol par ruse, démousseurs...)

Une conférence actée de situations concrètes pour vous éviter de tomber dans certains pièges !

La conférence se terminera par une session de questions-réponses ou chacun(e) sera libre de participer.

Entrée gratuite, inscription obligatoire via 0492 19 51 52 ou esperluette.leglise@gmail.com

Attention, places limitées !



STAGE DE PRINTEMPS À L'ESPERLUETTE : SAVE THE DATE !

Du 27 au 30 avril, l'Esperluette et l'EPN de Léglise s'associent pour proposer à vos enfants un stage autour du Stop Motion.

Le stop... quoi ?

La technique du stop-motion est la même que celle du dessin animé, mais avec des objets. Après avoir élaboré ensemble un scénario, les enfants photographieront leurs mises en scène image par image afin de créer, en fin de stage, un petit film Stop Motion que nous vous inviterons à visionner.

Infos pratiques :

Le stage est à destination des enfants / ados entre 10 et 14 ans. Les places sont limitées.

Le prix est de 90€/enfant. A partir du 2ème enfant de la fratrie, le tarif est dégressif de 10%. Vous pouvez d'ores et déjà les inscrire !



LES « LUNDIS CONNECTÉS » 09 MARS DE 9H À 11H

De plus en plus de démarches administratives se passent en ligne. Avez-vous déjà entendu parler de l'outil d'identification Itsme ? Vous préférez être accompagné pour vous lancer ? Vous êtes au bon endroit ! Lors de cet atelier convivial et interactif, vous pourrez installer l'application sur votre smartphone en toute sécurité.

Vous découvrirez également les différentes possibilités qu'offre le compte Itsme : banque, impôts, santé, pension.

Lundi 9 mars de 9h à 11h. Prix 5€.



L'Esperluette

0492 19 51 52

esperluette.leglise@gmail.com

L'Espace Public Numérique

0492 15 98 93

epnleglise@gmail.com

i

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

ACTUALITÉS

REPAIR CAFÉ DE LÉGLISE : RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 14 MARS !

Ne jetez plus, réparons ensemble ! Votre grille-pain fait grise mine ou votre aspirateur semble avoir rendu l'âme ? Avant de les condamner à la poubelle, offrez-leur une seconde chance au Repair Café de Léglise !

Plus qu'un simple atelier de bricolage, c'est un moment de rencontre et d'entraide. Nos bénévoles passionnés vous accueillent pour partager leur savoir-faire et tenter de remettre vos objets fétiches sur pied. Que ce soit pour un simple nettoyage ou le remplacement d'une petite pièce, le matériel nécessaire est mis à votre disposition sur place.

C'est l'occasion idéale de faire un geste pour la planète, d'apprendre quelques astuces de réparation et de partager un moment en toute convivialité.

En pratique :

- Quand ? Le samedi 14 mars, de 14h à 17h.
- Où ? Salle de réunion (1er étage) de la Maison rurale de Léglise.
- Prix ? C'est totalement gratuit !

Ensemble, luttons contre le gaspillage et redonnons vie à notre quotidien !



À (RE)DÉCOUVRIR AUX MÊMES HEURES : L'ARMOIRE BLEUE, VOTRE DONNERIE SOLIDAIRE !

Faites d'une pierre deux coups ! Aux mêmes horaires que le Repair Café, profitez-en pour pousser la porte de l'Armoire Bleue.

Cette Donnerie solidaire vous permet de déposer ce dont vous n'avez plus besoin ou de repartir avec des objets qui vous seront utiles, favorisant ainsi une économie circulaire et locale.

Ouverture exceptionnelle : samedi 14 mars, de 14h à 17h. Horaire habituel : l'Armoire Bleue vous accueille également tous les mercredis de 13h30 à 15h30.



24 MARS & 7 AVRIL : VOTRE SANTÉ À PORTÉE DE CLIC !

Les outils de santé en ligne (e-santé) sont souvent méconnus. Pourtant, ils peuvent vous simplifier la vie : accès à vos prescriptions médicales, rapports médicaux, coordonnées des médecins de garde, remboursements...

Comment utiliser ces services en toute sécurité ? Participez à nos deux ateliers pratiques et découvrez pas à pas ces outils numériques :

- Le **mardi 24 mars** (13h30-16h30)
« Ma santé en un clic »

Découvrez les plateformes Ma Santé et e-Health : médicaments moins chers, prescriptions électroniques... et bien plus !

- Le **mardi 7 avril** (13h30-16h30)
Découverte de l'application Ma MC

Suivez votre dossier mutualiste, demandez vos remboursements, commandez vos vignettes... tout depuis votre smartphone !

Lieu : Espace Public Numérique de Légglise (rue du Chaudfour, 6). Gratuit. Inscription obligatoire auprès de la Mutualité chrétienne : mc.be/agenda-santé ou au 063 37 31 01.

Pour que votre participation à ces ateliers vous soit la plus bénéfique possible, disposez d'un compte itsme® et/ou Ma MC sur votre propre appareil (PC, tablette, smartphone) !

Besoin d'aide pour créer vos accès ? L'EPN vous reçoit sur rendez-vous avant ces deux dates : 0492 15 98 93.

Une initiative de la Mutualité chrétienne, en partenariat avec l'Espace Public Numérique de Légglise et le Plan de Cohésion Sociale.



Apprenez à explorer vos infos santé en ligne !

Deux ateliers GRATUITS à Légglise :

- 24.03 : Ma santé en un clic !
- 07.04 : Découverte de l'application "Ma MC"

Inscriptions aux ateliers :

063/37.31.01 ou via le site mc.be/agenda-soins

Prenez rendez-vous avec Amandine de l'Espace Public Numérique de Légglise pour installer / mettre à jour vos applications avant les ateliers au 0492/15.98.93



DU 17 AU 21 AOÛT : FORMATION THÉORIQUE AU PERMIS DE CONDUIRE

En route vers la réussite : votre permis théorique en 5 jours ! Vous voulez décrocher votre permis de conduire mais le code de la route vous semble être un casse-tête ? Ne restez plus seul(e) face à vos manuels ! Le Plan de Cohésion Sociale de Légglise, en partenariat avec le CEPPST d'Arlon, vous propose une session intensive de formation pour mettre toutes les chances de votre côté.

Du lundi 17 au vendredi 21 août, profitez d'un encadrement professionnel pour maîtriser les règles de circulation et les subtilités de la mécanique. Cette semaine interactive, ponctuée de nombreux exercices pratiques, est conçue pour booster votre connaissance de la matière et vous donner une confiance maximale avant le grand jour de l'examen.

Au programme :

- Quand ?
Du 17 au 21 août, de 8h30 à 12h30
- Où ? Salle du Conseil communal (Maison communale, rue du Chaudfour, 2)
- Tarif : 75 € (Syllabus complet reprenant l'essentiel de la matière inclus)

Ne laissez pas le stress vous freiner et passez à la vitesse supérieure avec nous ! Inscription obligatoire.



DU 17 AU 21 AOÛT 2025
CHAQUE MATINÉE (8H30-12H30)

Plan de Cohésion Sociale (PCS)

Thibault Adam

063 43 00 15

pcslegglise@gmail.com

i

SOUTIEN À L'AGRICULTURE LOCALE

LES SERVICES PROVINCIAUX

L'agriculture est un moteur essentiel de notre économie locale. Pour soutenir les agriculteurs et producteurs locaux, la Province, via ses services ou des partenaires financés, propose une vaste gamme d'outils allant du conseil technique à l'accompagnement social. Le métier de vétérinaire rural n'est pas oublié ! Face aux défis rencontrés sur le terrain par ce maillon essentiel du secteur, la Province se mobilise pour valoriser cette profession, améliorer les conditions d'exercice et garantir un maillage vétérinaire équilibré sur l'ensemble du territoire.

Tour d'horizon des aides concrètes à votre disposition.

OPTIMISER VOTRE EXPLOITATION : CONSEILS ET ANALYSES

Pour améliorer la rentabilité et la durabilité des fermes, plusieurs services sont proposés :

- **Énergie** : Le Service Énergie réalise des diagnostics gratuits complets de vos consommations (électricité, carburant, fertilisants, etc) et propose des pistes d'amélioration concrètes.
- **Alimentation et bâtiments** : Des experts vous conseillent gratuitement sur l'alimentation du bétail, la gestion des troupeaux et l'aménagement de vos bâtiments (ventilation, orientation, etc).
- **Expertise technique** : Le Centre de Michamps et l'asbl Fourrages Mieux offrent des services d'analyses de pointe (terres, fourrages, eau) ainsi que des conseils en phytozootechnie, plantations, en gestion des prairies et cultures, etc. Un service de location de différents matériels (pèse essieux, destructeur de taupes et remorque frigo) est aussi proposé.

GESTION ADMINISTRATIVE ET NOUVEAUX PROJETS

Le métier d'indépendant demande une grande polyvalence. Pour vous alléger, le **Centre de gestion du SPIGVA** vous épaula dans votre comptabilité de gestion, vos déclarations de superficie, vos rédactions de dossiers d'aides à l'installation et à l'investissement et le suivi de vos permis d'environnement.

Pour ceux qui souhaitent innover, le **Comptoir agricole (AKT-CCILB)** accompagne les projets de diversification et peut financer l'intervention de conseillers externes. En matière de sécurité alimentaire, une permanence permet même de rencontrer un représentant de l'AFSCA pour valider vos projets d'agencement de bâtiments.

VALORISER VOS PRODUITS ET BOOSTER LES CIRCUITS COURTS

La Province mise sur la proximité pour renforcer notre terroir :

- **Terroirlux.be** : Un portail gratuit qui référence les producteurs, artisans et points de vente en circuit court pour les rendre visibles auprès des citoyens.
- **Bretelle alimentaire** : Ce réseau structure les acteurs autour d'un réseau alimentaire pour relocaliser collectivement l'alimentation. Ses missions : optimiser les moyens logistiques d'approvisionnement, créer de nouveaux débouchés, sensibiliser au circuit court, informer le secteur professionnel, mettre en avant le terroir...
- **Transformation** : Via **Agrinew (CER Groupe)**, des ateliers professionnels (viande, fruits et légumes et traiteur) sont mis à disposition pour tester vos activités de transformation sans risque.

SOLIDARITÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Parce que l'humain est au cœur de l'exploitation, des soutiens existent :

- **Remplacement (SEREAL)** : En cas de maladie, accident, mais aussi pour vos congés ou un surcroît de travail, une main-d'œuvre d'appoint peut intervenir.
- **Soutien psychologique et financier** : **Agricall** propose une écoute gratuite et confidentielle pour aider l'agriculteur/trice et sa famille face aux difficultés rencontrées : psychologiques, sociales, économiques, juridiques ou agronomiques.
- **Accueil social** : Les agriculteurs souhaitant ouvrir leur ferme à des personnes en difficulté (sociale, familiale ou de santé) peuvent être accompagnés dans cette démarche d'accueil.
- **Vétérinaires ruraux** : Pour garantir un maillage local et soutenir les étudiants et jeunes vétérinaires, différentes actions sont en place : des bourses de stage de 1000 € octroyées aux étudiants vétérinaires en pratique rurale en Province de Luxembourg, un club de partage d'expériences et de formations dans des domaines extra-médicaux et une clinique mobile de mise en situation pratique pour les étudiants.
- **Sensibilisation** : Le programme **Agripédi@lux** fait découvrir l'agriculture familiale aux écoles à travers des expositions, des ateliers et des boucles pédestres.

Enfin, pour allier protection de la nature et agriculture, l'asbl **Sauvons Bambi** propose gratuitement le survol des parcelles par drone thermique pour sauver les faons avant la fauche.

FORMATION ET AVENIR

La Province investit aussi dans la relève :

- **Permis G** : Des formations à prix réduit pour la conduite de tracteurs sont organisées dès 16 ans avec la FJA.

Besoin d'en savoir plus ?

Le Service Provincial de l'Agriculture est à votre écoute au 084 22 03 06 ou par email à agriculture@province.luxembourg.be.

N'hésitez pas à les solliciter, ces services sont là pour vous !



FRELON ASIATIQUE

DISTRIBUTION COMMUNALE DE PIÈGES

Avec le retour du printemps, le frelon asiatique, espèce invasive, réapparaît et menace notre biodiversité, l'apiculture et la sécurité publique.

Pour y faire face, la Province de Luxembourg, en collaboration avec les communes, a mis en place un plan de lutte coordonné, comprenant notamment la **distribution de pièges aux citoyens**.

Depuis le 10 février, la commune de Léglise met gratuitement à disposition un à deux pièges par ménage, disponibles au guichet Population.

En raison de la présence accrue de frelons à proximité des ruchers et des vergers, leurs propriétaires jouent un rôle essentiel dans cette action. **Les apiculteurs et les propriétaires de vergers** sont donc invités à venir retirer leurs pièges dans les plus brefs délais, avant la remontée des températures.

Outre ces deux catégories, les particuliers intéressés sont également chaleureusement conviés à participer à l'opération afin de compléter le maillage et de couvrir l'ensemble du territoire.

Les bénéficiaires de la distribution s'engagent à transmettre un bref retour à la commune, afin de permettre l'évaluation de l'efficacité de l'action menée.

UN ENVAHISSEUR PROBLÉMATIQUE

Introduit accidentellement en Europe en 2004, probablement via des poteries importées de Chine, le frelon asiatique s'est rapidement propagé dans plusieurs pays avant d'atteindre la Belgique. Sa présence est problématique pour plusieurs raisons :

- **Pour la biodiversité** : un seul nid peut consommer jusqu'à 11 kg d'insectes par an, exerçant une forte pression sur les populations d'insectes locaux. De plus, il n'a, à ce jour, aucun prédateur naturel efficace.
- **Pour l'apiculture et l'agriculture** : il s'attaque principalement aux abeilles domestiques et peut détruire une ruche en quelques jours, menaçant notre agriculture.
- **Pour la sécurité publique** : agressif à proximité de son nid, sa piqûre est douloureuse, et dangereuse en cas de piqûres multiples ou chez les personnes allergiques. Les nids sont souvent installés près des habitations, écoles ou parcs. Il est donc essentiel de ne jamais s'en approcher.

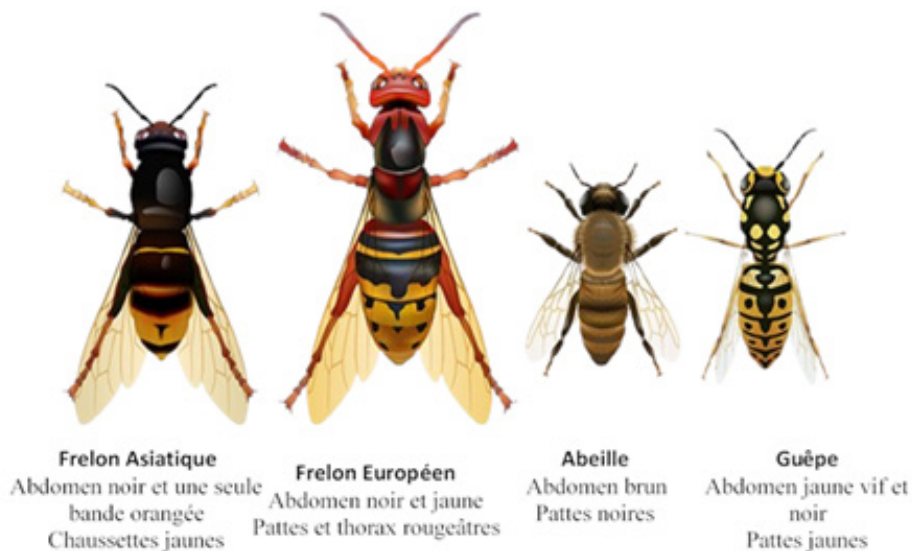
QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN NID ?

Ne tentez jamais de détruire un nid vous-même et signalez toute présence aux autorités compétentes.

Depuis 2024, la commune **collabore avec un professionnel pour l'éradication gratuite** des nids de frelons asiatiques, tant sur le domaine public que privé. En cas de suspicion, contactez M. Goire (0493 41 65 94), qui confirmera la nature du nid et procédera à sa destruction, le cas échéant.



Commune de
Léglise



POURQUOI AGIR AU NIVEAU LOCAL ?

Grâce à sa grande capacité d'adaptation, sa progression est estimée entre 60 et 80 km par an. Un nid non détruit produit plusieurs centaines de reines à l'automne et chaque reine peut fonder un nouveau nid l'année suivante dans un rayon de quelques kilomètres.

Une action précoce est donc beaucoup plus efficace. Un nid détruit au printemps ou au fil de la saison limite fortement la population. En fin de saison, le nid est plus gros, plus dangereux et plus coûteux à éliminer. Chaque capture de fondatrice réalisée au printemps empêche la formation d'un nouveau nid.



MODE D'EMPLOI DU PIÈGE

- Equipez-vous d'un pot standard (type confiture ou miel) et du couvercle distribué par la commune
- Placez une éponge dans le pot
- Ajoutez 100 ml d'attractif sucré (1/3 grenadine + 1/3 bière + 1/3 vin blanc)
- Vissez le couvercle et placez le piège à l'horizontale, à l'abri de la pluie
- Renouvelez l'attractif tous les 3 jours
- Retirez les pièges début juin ; les remplacez mi-juillet uniquement en cas de prédation
- Libérez les espèces non ciblées lorsque cela est possible (une congélation du pot durant 30 min permet de faire le tri des insectes qui rentrent brièvement en léthargie)
- Éliminez les frelons par congélation, 24 heures à -20 °C

VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS CHIENS

SÉCURITÉ, RESPONSABILITÉS ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

Dans notre zone de Police Centre Ardenne, la cohabitation entre les habitants et leurs compagnons à quatre pattes repose sur des règles claires. Le **règlement communal de police relative à la détention des chiens** vise à garantir la sécurité de tous, tout en promouvant le bien être de l'animal.

À noter que le présent règlement ne concerne pas, dans sa totalité ou en partie selon le cas, les services de police et autres services de secours ou de sécurité, les maîtres-chiens agréés ou encore les chiens d'assistance dans le cadre de leurs missions et pendant leur service.

IDENTIFICATION OBLIGATOIRE DES CHIENS (ART. 1)

Tout chien se trouvant dans un lieu public doit pouvoir être identifié, conformément à l'arrêté royal du 25 avril 2014, par une puce électronique et enregistré dans une base nationale. Sans identification, le chien est considéré comme errant : il peut être capturé et placé en refuge, à la charge du propriétaire, puis éventuellement remis à une association de protection animale si celui-ci ne se manifeste pas dans les 48 heures.

Cette règle permet non seulement de retrouver rapidement un maître, mais aussi de suivre plus facilement l'historique sanitaire et comportemental de l'animal, un élément essentiel pour le bien être du chien et la tranquillité publique.

ZONES SENSIBLES : ÉCOLES ET PLAINES DE JEUX (ART. 2)

L'accès des chiens aux **plaines de jeux et aux enceintes scolaires est interdit**, sauf si leur présence est spécifiquement autorisée et en respectant les conditions imposées.

UTILISATION DES CHIENS ET INTOLÉRANCE À L'INTIMIDATION (ART. 3)

Le règlement rappelle qu'il est **interdit d'utiliser un chien pour intimider ou provoquer des tiers** ou de laisser un chien incommoder la population. Ceci dans le but de ne pas porter atteinte à la sécurité publique, à la commodité du passage et aux relations de bon voisinage. Cela garantit également que les chiens soient avant tout des compagnons et non des instruments de menace.

CATÉGORIES DE CHIENS ET OBLIGATIONS ASSOCIÉES (ART. 4)

Le règlement distingue deux catégories de chiens :

Catégorie 1 : chiens issus de races ou de croisements identifiés comme potentiellement dangereux :

- Mâtin Brésilien
- Akita Inu
- Akita Américain
- Ridgeback Rhodésien
- Dogue de Bordeaux
- Band Dog
- Mâtin de Naples
- American staffordshire terrier
- Staffordshire terrier
- Pitbull terrier
- Bull terrier
- Rottweiler
- American bully
- Dogue Argentin
- Chien-loup tchécoslovaque
- Tosa

- Tout autre chien, non repris dans cette liste mais déclaré comme appartenant à la catégorie 1, par arrêté du Bourgmestre, sur base d'un rapport administratif dressé par les services de police établissant le non-respect de l'article 3 du présent règlement ou que le chien porte, a porté ou pourrait porter atteinte à la sécurité publique en raison de son agressivité envers les personnes ou les autres animaux.

Catégorie 2 : tous les autres chiens.

Pour les chiens de **catégorie 1**, des obligations supplémentaires s'appliquent :

Art. 5 - Limitation à un chien de catégorie 1 par foyer et interdiction d'élevage (toute reproduction de l'animal, à titre exceptionnel ou habituel et quelle que soit la technique de reproduction utilisée).

Art. 6 - Déclaration auprès de l'administration communale, dans le mois, l'acquisition d'un chien de catégorie 1 avec justificatifs (le passeport du chien, la preuve d'une assurance responsabilité civile ainsi qu'un accord écrit des parents en cas de détention par un mineur d'âge).

Art. 7 - Pour conserver la garde d'un chien de catégorie 1 et obtenir l'autorisation d'acquérir un chien de cette catégorie, le détenteur de l'animal devra être **âgé de plus de 16 ans et se soumettre aux conditions suivantes :**

- Le jardin ou la propriété doit être ceint d'une clôture d'une hauteur de 1,5 mètre renforcée dans le bas de manière à ce que le chien ne puisse s'enfuir en creusant sous le treillis ou passer à travers celui-ci. Dans les cas où les prescriptions urbanistiques particulières ne le permettraient pas (PCA, permis de lotir...), la détention d'un chien de catégorie 1 est interdite
- En l'absence de son maître, le chien de catégorie 1 laissé à l'extérieur de l'habitation devra être détenu dans un enclos de 8 m² minimum suffisamment haut et rigide pour qu'il ne puisse le

franchir ou se blesser. Cet enclos sera pourvu d'une niche permettant au chien de s'abriter

- Il est interdit de laisser un chien de catégorie 1 sous la seule surveillance d'un mineur en dessous de l'âge de 16 ans accomplis

Art. 8 - Le port de la muselière est obligatoire dans tout lieu public ou privé accessible au public pour les chiens de catégorie 1 ou montrant des attitudes comportementales et/ou caractérielles agressives, ou ayant des antécédents agressifs dont il aurait fait preuve. Par port de la muselière, il faut entendre le positionnement de la muselière sur le museau du chien **de manière telle à l'empêcher de mordre. Les colliers et/ou muselières à pointes ou blindées sont interdits** sur la voie publique, dans tous les lieux publics où les chiens sont admis.

EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES (ART. 9, 12 ET 13)

Toute violation des dispositions édictées au présent règlement peut entraîner des sanctions allant de l'**amende administrative** à des sanctions plus lourdes comme la **suspension ou le retrait d'autorisation** et, en dernier recours, la **saisie et/ou l'euthanasie du chien** si les conditions essentielles de sécurité et de bien être ne sont pas respectées.



QUELQUES DONNÉES POUR MIEUX COMPRENDRE LES RISQUES

Il n'existe pas de statistiques officielles quotidiennes sur les attaques de chiens en Belgique, car **beaucoup de morsures ne sont pas déclarées**. Toutefois :

Selon une enquête menée par l'ULB auprès de 10.000 personnes en Communauté Française en 2025, le nombre de morsures est de 22 pour 1.000 (soit 2,2% de la population).

Les enfants figurent parmi les groupes les plus susceptibles d'être mordus, notamment à domicile ou chez des proches, avec plus de **10 enfants sur 1 000** qui se font mordre par un chien chaque année.

La dangerosité ne dépend pas seulement de la catégorie. D'autres facteurs comme la socialisation, l'éducation, les conditions de vie et la surveillance humaine jouent un rôle déterminant dans la dangerosité de l'animal.

Cela confirme que la prévention et l'éducation du maître restent des leviers essentiels pour prévenir les incidents.

UN REGARD POSITIF : LE BIEN ÊTRE ANIMAL AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Au-delà de la sécurité des personnes, ce type de règlement favorise également le bien être du chien :

L'obligation d'identification et d'assurance encourage les propriétaires à suivre les vaccinations, le rappel de vaccins et le suivi vétérinaire régulier

Les exigences de clôture et d'enclos pour certains chiens garantissent un environnement adapté et sécurisé, réduisant les fugues, l'introduction d'un chien errant dans l'enclos et le stress de l'animal

Une réglementation claire incite à une meilleure socialisation et éducation des chiens, facteurs clés pour leur bonheur et leur intégration harmonieuse dans la vie de quartier

Pour toute question sur vos obligations ou pour déclarer un chien, n'hésitez pas à contacter l'administration communale et/ou à y consulter le règlement général de police relatif à la détention de certains animaux.



CONCOURS DE SOUPES

5^{ÈME} ÉDITION CE SAMEDI 28 MARS 2026 !

Le Conseil Consultatif des Aînés organise son 5^{ème} concours de soupes le samedi 28 mars 2026 à la salle Le Caprice Ardennais à Assenois (Léglise). À partir de 18h, le public est invité à déguster les différentes soupes réalisées par les participants et à voter selon ses goûts, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le concours est ouvert à tou(te)s. L'inscription (gratuite) ainsi que la remise de la recette doivent se faire avant le 15 mars 2026.

Sur place, des assiettes de charcuterie et de fromage seront proposées sur réservation, au prix de 10 euros. Un bar et des desserts seront également disponibles au cours de la soirée.

Le prix d'entrée est fixé à 8€ pour les adultes et à 4€ pour les enfants. Venez nombreux partager un moment gourmand, rencontrer les cuisiniers et cuisinières et élire la meilleure soupe !

Pour toutes réservations : 063 43 00 18 ou virginie.laval@communeleglise.be.

LE 28 MARS 2026

A LA SALLE

LE CAPRICE ARDENNAIS

A ASSENOIS (LEGLISE)

**Inscription au concours
avant le 15 mars 2026**

**Entrée:
8€ Adulte
4€ Enfant**



**Dégustation et vote à
partir de 18h00**



OFFICE DU TOURISME

ACTUALITÉS

LA BELLE SAISON REVIENT... ET AVEC ELLE, L'ENVIE DE MARCHER !

Avec le retour des beaux jours, l'appel de la nature se fait de plus en plus pressant. Les forêts s'éveillent, les sentiers reprennent vie, et il ne reste plus qu'à chausser ses bottines pour partir à la découverte de notre belle région. Mais pour pleinement apprécier la richesse du territoire, rien ne vaut une balade accompagnée d'un guide passionné.

Comme chaque année, l'Office du Tourisme de Léglise vous invite à profiter de la saison à travers ses balades guidées, un programme varié qui s'adresse à tous les amoureux de plein air, désireux d'en apprendre davantage sur leur environnement tout en profitant d'un moment convivial en pleine nature.

Les premiers rendez-vous de l'année sont déjà fixés : les 8, 14 et 21 mars, trois belles occasions de renouer avec la nature tout en partageant un moment privilégié aux côtés de nos guides.

PARTAGEZ VOS ÉVÈNEMENTS SUR LE SITE DE L'OFFICE DU TOURISME

Vous organisez un évènement à Léglise ? Une balade, un concert, une exposition, un atelier ou toute autre activité ouverte au public ? L'Office du Tourisme de Léglise vous invite à le faire connaître !

Sur notre site web www.visitleglise.be (onglet « agenda »), il est possible de soumettre directement vos événements afin qu'ils soient affichés dans notre agenda en ligne.

Il vous suffit de remplir un court formulaire avec les informations utiles (titre, description, date, lieu, coordonnées, etc.). Après validation, votre événement apparaîtra dans l'agenda

officiel de l'Office du Tourisme, consulté chaque semaine par de nombreux habitants et visiteurs.

De plus, l'agenda des manifestations publié chaque mois dans le bulletin communal de Léglise se base sur ce même encodage : votre événement profitera donc également de ce canal de diffusion.



Infos & réservations

Office du Tourisme de Léglise
063 57 23 52
contact@visitleglise.be



À CHACUN SA BALADE...



FAMILIAL

Ces balades sont des sorties plus **ludiques**, axées sur la découverte de la nature et adaptées aux enfants à partir de 6 ans comme aux adultes.

Prix : 5€ / pers.



DÉCOUVERTE

Ces balades sont des **sorties guidées d'initiation**, pour tous les curieux de nature. À partir de 8 ans.

Prix : 5€ / pers.



AVANCÉ

Ces balades s'adressent aux passionnés de nature. Afin de profiter au mieux de ces sorties, il est préférable d'avoir quelques **prérequis naturalistes**.

Prix : 8€ / pers.



RANDO

Randonnées pour marcheurs motivés, avec une immersion prolongée en pleine nature.

Prévoir un pique-nique pour midi.

Verre de l'amitié en fin de parcours.

Prix : 8€ / pers.



© Olivier DUGAILLÉZ



© Christian CONTOR

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

Office du Tourisme de Léglise

063 57 23 52 | contact@visitleglise.be

www.visitleglise.be



Retrouvez le
programme détaillé
sur notre site
www.visitleglise.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE

« TRISTES DE JOIE »

Le 30 Janvier, c'est avec les enfants et toute l'école de Les Fossés que Madame Janine a été mise à l'honneur pour son dernier jour en tant qu'accueillante extrascolaire.

Après 25 années au service des enfants, elle laisse derrière elle une trace précieuse dans le cœur de chacun. Elle vivait pour son métier, qu'elle exerçait avec passion, bienveillance et amour, toujours avec le soleil dans le cœur.

Son rêve pour ce dernier jour ? Offrir des frites aux enfants. Un rêve devenu réalité, puisque chaque enfant a reçu sa portion de frites dans la joie et les sourires.

Ce fut une journée particulière, douce et émouvante, entre rires, larmes et gratitude. Comme l'a si joliment dit un enfant : « On est tristes de joie. »

Le service ATL remercie Madame Janine, pour tout ce qu'elle a apporté, pour son engagement, sa passion et son dévouement !



Accueil Temps Libre
LEGLISE



